

15-06-2006 Communiqué de presse 06/63

Ouverture de la 29e Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

La 29e Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge s'ouvrira le 20 juin au Centre international de Conférences de Genève.

Elle a été convoquée pour faire suite à la conférence diplomatique de décembre 2005 dans le cadre de laquelle les États parties aux Conventions de Genève ont adopté un Troisième Protocole additionnel, établissant un emblème protecteur supplémentaire pour le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, connu sous le nom de « cristal rouge ».

La conférence a trois objectifs principaux. Premièrement, amender les Statuts du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge afin d'y incorporer le nouvel emblème. Deuxièmement, adopter le nom de « cristal rouge » pour ce nouvel emblème. Troisièmement, mettre en place un cadre de référence pour la reconnaissance du Croissant-Rouge palestinien par le CICR et son admission au sein de la Fédération internationale.

Ces trois objectifs seront traités dans une résolution unique qui, espère-t-on, sera adoptée par consensus. Au cas où un vote serait nécessaire, une majorité des deux tiers serait requise.

La modification proposée des Statuts est très simple: ils devront désormais faire référence à tous les emblèmes reconnus par les Conventions de Genève et leurs Protocoles additionnels, et non plus seulement à la croix et au croissant rouges. Cela ouvrira la voie vers la reconnaissance par le CICR du Magen David Adom (MDA) israélien et son admission au sein de la Fédération internationale.

Le CICR a d'ores et déjà annoncé qu'il était prêt à reconnaître le MDA et le Croissant-Rouge palestinien à l'issue de la conférence. De son côté, la Fédération internationale reconvoquerait alors son Assemblée générale, ajournée le 19 juin, en vue de l'admission des deux Sociétés nationales.

Ce résultat aurait pour effet d'étendre l'universalité du Mouvement à une région importante en termes d'opérations Croix-Rouge et Croissant-Rouge et de consolider la coopération opérationnelle des deux organisations entre elles et avec leurs partenaires internationaux du Mouvement.

Avant d'en arriver à l'examen de la résolution, les participants auront pris connaissance de deux rapports. Le premier sera présenté par la Commission permanente de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, responsable de l'organisation des conférences internationales, et traitera des progrès accomplis depuis la dernière réunion en ce qui concerne l'emblème, la reconnaissance et l'admission des Sociétés nationales. Le second sera présenté par le gouvernement suisse, qui a accepté en décembre 2005 de superviser la mise en oeuvre du mémorandum d'accord signé le mois précédent par le MDA et le Croissant-Rouge palestinien.

Il a été proposé que M. Mohammed Al-Hadid, président de la Commission permanente et président du Croissant-Rouge jordanien, assure la présidence de la conférence.

La Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge rassemble des représentants de 183 Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, de la Fédération internationale et du CICR, ainsi que des 192 États parties aux Conventions de Genève.

Pour toute information complémentaire ou des interviews, veuillez prendre contact avec:

**Ian Piper, CICR, Tél: +41 22 730 2063 or + 41 79 217 3216 (mobile)
Marie-Françoise Borel, Fédération internationale, Tél: +41 22 730 4346 or + 41 79 217 3345**

Ensemble, la Fédération, les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et le Comité international de la Croix-Rouge constituent le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.